

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2017 A 19 HEURES 30

Présents : M.GAUDUCHEAU - D.MARIONNEAU - C.DANIAU - M.COTTEREAU - M.P.GABILLEAU - J.FERRAND – C.BIRON - A.S.DE JESUS - L.GENTREAU – F.GLUMINEAU - S.GRAY - F.LAMY (arrivée à 20h20) - L.PACREAU (arrivé à 19h50)- Ph.TESSIER

Absents excusés : N.DA SILVA - H.MOLINARI (ayant donné procuration à M. GAUDUCHEAU) - P.Y.DREILLARD (ayant donné procuration à C.BIRON) – H. BEAUDOUIN (ayant donné procuration à C. DANIAU)

Secrétaire : A.S.DE JESUS

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2017. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

1) SUBVENTION AU CCAS

Monsieur le Maire rappelle qu'il est de coutume de prendre en compte les recettes des concessions de cimetière de l'exercice pour en verser un tiers au CCAS. Cette année, le montant s'élève à 2293.25€, 764€ seront donc versés au CCAS en subvention. Accord du CM.

Arrivée de L. PACREAU

2) AVENIR DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Monsieur le Maire rappelle le passage à la semaine scolaire à 4,5 jours et la mise en place des NAP ; dernièrement il a été proposé la possibilité du retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. Cette possibilité requiert le vote favorable du conseil d'école (décision actée le 6 novembre), le vote favorable du conseil municipal et la demande d'une dérogation à la semaine de 4,5 jours auprès de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale à transmettre pour la mi-janvier 2018 au plus tard. Accord du CM à l'unanimité.

3) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Trois déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente de la maison 20 rue du stade appartenant M. et Mme URDIALES-BERTHEREAU
- Vente d'une maison Rue du Petit Paris appartenant aux Consorts TESSIER
- Vente d'une maison 51 Rue des Violettes appartenant à M. et Mme CELLIER

La commune renonce à son droit de préemption pour ces trois déclarations.

4) **DIVERS**

- Monsieur le Maire fait part du rapport 2016 du service des déchets qui concerne les ex-communautés de communes du Moutierrois et du Talmondais. Il fait part des noms des prestataires pour la collecte des déchets et le traitement en déchetteries, rappelle les types de déchets collectés, leurs tonnages et l'évolution par habitant et précise que le rapport complet est à disposition en mairie.
- Monsieur le Maire indique que le rectorat a fait part de la mise en œuvre du projet e-primo pour les élèves de CM1-CM2. Ce projet s'inscrit dans la préparation à e-lyco pour le collège et à la communication entre les Espaces Numériques de Travail (ENT) sur l'ensemble du cycle. La commune adhère à E-collectivités Vendée qui propose à ses adhérents de s'engager dans le groupement de commande afin que les écoles dont ils ont la charge puissent bénéficier de l'ENT e-primo. La décision d'adhésion des communes concernées doit intervenir pour courant janvier 2018. Accord du CM

Arrivée de F. LAMY

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le Mardi 30 janvier 2018 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15mn.

Le Maire,

M. GAUDUCHEAU